

Compte rendu du comité de suivi technique départemental n° 02	Date : 28/10/2014	422-TER2-0113-44	Lieu : CAUE 49	
	Objet : Retour sur les représentations sociologiques et principales dynamiques et enjeux départementaux		Rédacteurs : M. RIPOCHE E. Soufflet-Leclerc	PROCHAINE REUNION : 8 septembre 2015

Personnes présentes :

Fonction – Organisme	Représentant	Mail
VU D'ICI, paysagiste	Michaël RIPOCHE	m.ripoche@vudici.fr
DREAL, SRNP	Elise SOUFFLET-LECLERC	elise.soufflet@developpement-durable.gouv.fr
Sociologue	Mme Sylvie ROUX	sylvie.roux49@gmail.com
Chargée de mission Scot pays des Mauges	Mme Véronique DUBREUIL	v-dubreuil@paysdesmauges.fr
Scot Pôle Loire métropolitain Loire Angers Chargé de mission	M. Pierre-Yves LAIRE	pierreyves.laire@angersloiremetropole.fr
DDT49	Mme Fabienne GUERY	fabienne.guery@maine-et-loire.gouv.fr
Conseil général du Maine et Loire	M. Willy CHENEAU	w.cheneau@cg49.fr
Préfecture 49	Mme Valérie GRENON	valerie.grenon@maine-et-loire.gouv.fr
STAP 49 ABF	Mme Valérie Richebracque	valerie.richebracque@culture.gouv.fr
URCAUE - Déléguee régionale	Mme Aude BERNET	aude.bernet@urcaue-paysdelaloire.com
Maire de Fougeré	M. Laurent PETIT-FOREIX	fougere.mairie@wanadoo.fr
DDT 49	Mme Marianne PELET	marianne.pelet@maine-et-loire.gouv.fr
Président des associations des maires	M. Jean-Luc DAVY	davy.daumeray@gmail.com
Syndicat mixte du grand Saumurois	Mme Laurence RIVIERE	urbanisme@grand-saumurois.fr
AGROCAMPUS OUEST Angers Enseignant-chercheur	Mme Béatrice PLOTTU	Beatrice.plottu@agrocampus-ouest.fr
Architecte-Conseil DDT49	M. Louis GUEDJ	louisguedj@orange.fr
DREAL Evaluation Environnementale	M. Stéphane MARLETTE	stephane.marlette@developpement-durable.gouv.fr
Communauté de communes du Loir	M. Henri LEBRUN	mairiedelezigne@wanadoo.fr
Angers Loire Métropole	M. Julien DAUPLE	Julien.dauple@angersloiremetropole.fr
Communauté d'agglomération du Choletais - Chef de projet aménagement	Mme Aurélie BLANCHET	ablanchet@agglo-choletais.fr
Communauté d'agglomération du Choletais	Mme Géraldine GAY	ggay@ville-cholet.fr

Vice-président de la Communauté de Communes Centre Mauges	M. Franck AUBIN	fra.aubin@laposte.net
Analyste territoriale Saumur Agglomération	Mme Clémentine PERRINELLE	c.perrinelle@agglo-saumur.fr
Paysagiste enseignant – Groupe ESA ANGERS	M. Stéphane MALLARD	s.mallard@groupe-esa.com
Chargé de mission en aménagement Chambre d'agriculture 49	M. Emmanuel GARREAU	emmanuel.garreau@maine-et-loire.chambragri.fr
Stagiaire auprès de Sylvie Roux	Madame Anne-Sophie BRIFFAULT	anne-sophie.briffault@hotmail.fr
Stagiaire auprès de Sylvie Roux	Madame Clémentine MAUPAS	maupas.c@hotmail.fr
Stagiaire – étudiante en droit	Mme Emilie LECLERC	

Personnes Excusées :

Fonction – Organisme	Représentant	Mail
Conseil régional, Inventaire du patrimoine	M. Florian STALDER	florian.stalder@paysdelaloire.fr
CG 49 – Adjoint directeur	M. Louis-Marie MUEL	lm.muel@cg49.fr
CAUE 49	M. Benoît WOJCIK	b.wojcik@caue49.com
Conseil régional des Pays de la Loire	M. Cyril BELLOUARD	cyril.bellouard@paysdelaloire.fr
Président de la Communauté de Communes région Doué la Fontaine	M. Michel PATTEE	accueil@cc-douelafontaine.com
Mission Val de Loire	Mme Myriam LAIDET	laidet@mission-valdeloire.fr
Communauté de communes Vallée Loir Authion	Mme Cécile COYEZ	c.coyez@ccla.fr

Objectifs de l'atelier :

Cette deuxième série d'ateliers départementaux était consacrée aux échanges sur le travail mené sur les perceptions sociales (enquêtes qualitatives) et les dynamiques paysagères sur l'ensemble du territoire des Pays-de-la-Loire.

Documents disponibles :

Les diaporamas présentés sont consultables en ligne sur le site extranet dédié :

- Présentation du contexte de réalisation de l'atlas de paysages, et des productions prévues à l'échelle régionale et des unités paysagères par Elise Soufflet-Leclerc, DREAL Pays-de-la-Loire
- Présentation des premiers résultats de l'enquête sociologique conduite, par Sylvie Roux, sociologue (diaporama commun pour les 5 ateliers)
- Présentation de quelques exemples de dynamiques paysagères par Michaël Ripoche, Vu d'Ici, sur les territoires de
 - La Métritré : le val d'Anjou
 - L'agglomération angevine
 - Beaugé : le plateau du Beaugeois
 - Approche de l'évolution du bocage et des paysages urbains dans les Mauges

- La carte des unités et sous-unités paysagères du département (modifiée suite au précédent atelier), ainsi que le tableau descriptif des sous-unités.
- La cartographie provisoire des paysages les plus fréquentés, cartographiés lors des entretiens

Paramètre de connexion : <http://extranet.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

* Identifiant : paysages

* Mot de passe : paysages-PDL

Page d'accueil : comités de suivi techniques départementaux n°2

Echanges relatifs à la présentation de l'enquête sociologique par Sylvie Roux

Béatrice Plotu pose une question d'ordre méthodologique, sur la méthode qualitative et notamment sur la distinction entre les données qui sont de l'ordre de l'échange individuel et celles qui sont de l'ordre de l'échange collectif. Elle s'interroge sur les points de vues qui seraient influencés du fait qu'ils se soient déroulés collectivement. D'autre part, il faut être vigilant sur la subjectivité dans le qualitatif, contrairement à l'approche quantitative, présentée comme plus objective. La subjectivité est pourtant toute aussi présente dans l'interprétation des résultats.

Réponse : L'entretien collectif n'est pas seulement un recueil de données, il permet une confrontation des arguments, un échange et en cela il a une visée pédagogique puisqu'il fait prendre conscience au contact d'autres personnes de la multitude des opinions et attentes. Il arrive qu'au cours de l'entretien, les personnes reconnaissent leurs positions et qu'elles évoluent. Les éléments de méthodes seront clarifiés dans la restitution pour bien expliciter le protocole lié à ces résultats (méthodes qualitatives ou subjectives, individuelles ou collectives).

Une question porte sur la **restitution de ce travail qualitatif à l'échelle d'une unité paysagère**.

Réponse : L'échelle de travail pour l'approche sociologique s'est construite non pas sur les unités paysagères mais plutôt sur le découpage en familles géographiques de paysages : littoral, urbain, bocage... Ce vocabulaire commun semblait plus accessible et compris par tous même s'il a besoin d'être explicité. Les entretiens font par exemple ressortir le fait que le bocage n'a pas la même signification pour tous, notamment selon l'âge que l'on a.

Une question porte sur **les énergies renouvelables**. Est ce que l'éolien ou le photovoltaïque sur les bâtiments agricoles par exemple, ont été évoqués ?

Un participant relate une étude faite dans les Mauges sur la perception des éoliennes. Il s'avère qu'en général elles sont perçues positivement car elles sont associées à l'économie du pays et donc la perception est moins négative. C'est cependant un thème qui n'a pas beaucoup été évoqué dans le cadre des entretiens.

Un échange s'installe sur **la place et le ressenti des agriculteurs**.

Des agriculteurs ont en effet participé aux entretiens.

Il ressort qu'il y a une véritable problématique de représentation de l'intervention du monde agricole sur la qualité des paysages.

Lors des entretiens, un échange s'est tenu sur la santé des agriculteurs, les premiers concernés par les conséquences des produits utilisés sur leur santé.

Dominique Garreau, représentant de la Chambre d'Agriculture a relaté le travail de sensibilisation fait auprès des jeunes qui envisageaient de s'installer. Le bilan de cette action est que ce n'est pas le bon moment (avant leur installation) car leurs priorités sont alors plus d'ordre financier. Il y a un travail à mener entre paysage et agriculture tout au long du cursus pour relier la dimension paysage et la dimension économique du métier d'agriculteur.

Le bocage et son devenir font l'objet d'un échange

Il faut poser collectivement la question du bocage de demain avec en filigrane la liaison entre les questions énergétiques et la gestion des haies au travers des filières bois notamment. Il faut retrouver un rôle économique au bocage pour en garantir l'entretien (cf. exemples de plans de gestion cités en Mayenne).

Le sujet de **la valorisation du paysage urbain par un travail culturel** a été abordé. Le cas de Nantes a été cité, la politique culturelle mise en place depuis des décennies porte maintenant ses fruits. Ce travail culturel est-il reproductible à la campagne ?

Un débat s'engage sur la problématique du **développement pavillonnaire en milieu rural** avec les remarques suivantes :

- Il y a une baisse des moyens financiers, beaucoup de gens s'installent à la campagne pas forcément par choix du cadre de vie mais par manque de moyens pour pouvoir s'installer en ville.
- Les impacts de l'étalement pavillonnaire sont considérables mais l'on continue de construire autant. Il y a comme un sentiment d'impuissance ou de fatalité face à ce phénomène.

Le numérique est un enjeu important et peut conditionner l'attractivité des territoires « si on avait su que la fibre ne passait pas, on ne se serait peut-être pas installé ici »

Un participant fait part de son intérêt pour cette approche sociale qualitative. Il souligne l'intérêt de prendre le thème du paysage comme support d'échange qui ramène à une échelle collective. L'intérêt c'est de retrouver cette mixité sociale dans les échanges pour créer un espace de discussion et de dialogue autour des questions de l'aménagement du territoire.

Mme ROUX relate le constat d'une certaine faiblesse de culture architecturale notamment dans les villes ou les bourgs. Il y a un véritable enjeu à mieux requalifier et reconnaître les paysages urbains. Elle restitue par ailleurs les divers témoignages des participants aux entretiens qui s'inquiètent des maisons vides ou des ruines en centre bourg.

Mme GUERY souligne l'intérêt pédagogique qu'il y a à montrer les évolutions des bourgs et de travailler sur le lien entre les habitants de longue date et les nouveaux arrivants.

Suite de la démarche et prochaines réunions

L'analyse des entretiens va se poursuivre et être formalisée dans les prochains mois. Le travail sera mis en ligne progressivement sur le site internet dédié.

Une réunion du **comité de suivi scientifique et technique** se tiendra le **jeudi 8 janvier 2014** de 10h à 13h au CAUE 49 pour :

- présenter la carte des sous-unités paysagères
- une unité paysagère test sur chacun des cinq départements
- un test de restitution des perceptions sociales

La prochaine réunion du **comité de suivi technique départemental du Maine-et-Loire** se tiendra le **8 septembre de 13h30 à 16h30 à la DDT 49** pour présenter l'ensemble du travail à l'échelle des unités paysagères pour le département du Maine-et-Loire.

Les documents seront disponibles pour être relus et les remarques devront être formulées avant le **23 septembre 2014**.

Pour toutes questions relatives à l'atlas de paysages :

atlas-paysages-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr